RELATION

DE LA RÉCEPTION, A VALENCE, DU CŒUR ET DES ENTRAILLES DE PIE VI.

Du mardi, huit germinal, an onze de la République française, après midi,

Les cloches mises à toute volée d'heure en heure depuis l'aurore de ce jour, ont annoncé aux habitans de Valence l'arrivée en cette ville du Cœur et des Entrailles de PIE VI.

Les couriers expédiés à Montelimar et Loriol, en ayant fixé le moment, les Autorités civiles et les Commandans militaires se sont rendus à l'extrémité du faubourg Saulnières pour les recevoir. Elles y ont trouvé les Commissaires accompagnant une voiture couverte de velours cramoisi avec franges en argent, sur laquelle était ce précieux dépôt.

L'affluence du peuple formait le spectacle le plus attendrissant.

Les Autorités constituées sont en trées dans une salle de la maison Vallois, où le citoyen Préfet de la Drome a entendu le rapport des

Commissaires de Rome, de Toulon, et celui des citoyens Lancelin, ancien Archidiacre de la Cathédrale de Valence, de Bressac et Fiéron, propriétaires de la même commune, tous les trois députés par M.r l'Évêque pour aller à la rencontre du convoi jusqu'à Montelimar.

Aussitôt après, le cortège, au son des cloches de toutes les Eglises et du bruit du canon, s'est mis en marche dans l'ordre suivant.

1.° Les Employés de toutes les Administrations.

2.° 300 Demoiselles habillées de blanc avec ceinture noire.

3.° Nombre de Dames et de Citoyens en costume noir.

4.° Les Autorités judiciaires et civiles, les Avoués, les Ingénieurs.

5.° La voiture précitée.

6.° La Mairie.

7.° La Préfecture.

8.° Les Militaires.

Il a suivi la grande route jusqu'à la porte St-Felix; longeant ensuite cette rue jusqu'à la petite place aux herbes, il s'est rendu sur celle de la Liberté et à la Cathédrale par la porte principale.

Ici s'est présenté M.r l'Évêque revêtu de ses



habits pontificaux, à la tête de quarante-neuf Ecclésiastiques en chapes et ornemens noirs ou violets.

La caisse contenant l'Urne dans laquelle sont renfermés le Cœur et les Entrailles de PIE VI, ayant été placée sur un brancard drapé de noir, et portée dans le vestibule où étaient rassemblés les Ecclésiastiques sus-nommés, M.r l'Évêque en a fait la reconnaissance pour en donner une décharge légale par un acte authentique rédigé par les citoyens Pinet et Chabert, notaires publics.

Ensuite il a prononcé un discours en présence des Commissaires ecclésiastiques et civils, des Autorités constituées et d'un Public nombreux.

Notre éloignement et la grande affluence des assistans, ne nous a permis que de recueillir les phrases suivantes;

« Estimables Députés, les Français, et notamment les habitans de Valence, n'avaient vu qu'avec peine, l'éloignement de la dépouille mortelle de PIE VI, dont vous nous rapportez une partie. Ils sont consolés par ce retour. Ils le doivent à la bonté du St-Père, aux sollicitations de Monseigneur Spina, Archevêque de Corinthe, et à la faveur spéciale du Gouvernement français qui en a fait la demande, par l'intermédiaire de son Ministre, auprès de la

Puissance romaine. Si vous retournez dans la capitale du monde chrétien, vous direz au Souverain Pontife, que la Religion catholique, apostolique et romaine, renaît en France sous les plus heureux auspices. Ce concours de Fidèles dont vous êtes les témoins, annonce, d'une manière authentique, leur attachement à la Religion de nos pères et à la mémoire de PIE VI ».

Il est bon d'observer que la modestie de M.r l'Evêque ne lui a pas permis de parler de ses propres démarches pour obtenir ce précieux dépôt. Mais il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'il a eu connaissance du desir des habitans de Valence de le posséder dans leurs murs, il n'a rien négligé pour l'obtenir, tant auprès du Cardinal Spina et du Ministre des cultes, qu'auprès du Gouvernement français. Les droits qu'il s'est acquis à notre reconnaissance lui survivront long-temps.

Le citoyen Robineau, l'un des Commissaires de Toulon, a improvisé d'une manière éloquente; et ce que nous regrettons, c'est de n'avoir pu entendre et retenir que ce qui suit :

« Honorés d'une mission aussi importante, nous nous estimons heureux de pouvoir vous remettre intact le dépôt qui nous est confié. Nous sommes ravis de ce concours de Fidèles;

il est dû sans doute au respect qu'ils portent à l'objet qui nous rassemble, à vos vertus, monsieur l'Evêque, et au bon exemple de votre Clergé ».

Immédiatement après, les chants lugubres, prescrits par le rit du diocèse, ont annoncé l'entrée dans l'Église, du Cœur et des Entrailles de PIE VI.

La majesté de l'édifice, la manière dont il était orné, plus de 300 cierges allumés, la quantité de Fidèles qui y étaient rassemblés depuis plus de trois heures, élevaient l'ame à un ravissement qui ne pouvait que se sentir.

Arrivés dans le chœur, la caisse a été placée sur un cénotaphe construit dans le meilleur goût. Huit urnes funèbres flamboyantes, entrecoupant une quantité de cierges allumés, concouraient avec eux à relever sa beauté.

D'habiles ouvriers, dirigés par les citoyens Bisson, secrétaire épiscopal, et Brian, architecte, se sont distingués, chacun dans leur partie.

On ne peut passer sous silence le louable zèle des dames et demoiselles de Valence, qui ont donné à la décoration de ce monument les soins les plus empressés.

Les Autorités constituées ayant pris place, on

a chanté les vêpres des morts : elles ont été suivies de cinq *absoutes*, après lesquelles la garde de ce dépôt a été confiée à deux Ecclésiastiques en surplis, et deux laïques qui ont passé la nuit en prière.

Le lendemain, à neuf heures du matin, M.r l'Evêque, accompagné du même clergé que la veille, est entré dans le chœur.

On a chanté l'office des morts ; à 10 heures, la grande messe a été célébrée en présence des Autorités constituées en costume, et d'un aussi grand nombre de Fidèles que le jour précédent.

Après le saint Évangile, M.r Dufau-Fortis, Député de Rome a prononcé, du bas de l'Autel, un discours dont nous avons recueilli les paroles suivantes :

« Fidèles de Valence, le St-Père a exaucé vos vœux. Partout où j'ai passé dans cet important voyage, on vous a porté une louable envie. Puisse ce Gage sacré de son affection, cimenter votre union avec le St-Siège, et entretenir cette piété que vous montrez aujourd'hui d'une manière si éclatante ».

A l'instant est paru, dans la chaire de vérité, M.r Milavaux, l'un des dépositaires particuliers de la confiance de M.r l'Evêque, et a prononcé l'oraison funèbre de Pie VI. Il a établi en prin-

cipe que l'homme, quel qu'il soit, n'est véritablement grand qu'autant qu'il est grand devant Dieu.

Il a ensuite parcouru la vie de ce Pontife, et lui en a fait l'application la plus heureuse comme la plus véridique. On attendait beaucoup de ce célèbre orateur. Aussi sa mâle éloquence et sa rare élocution ont excité dans tous les cœurs le plus doux ravissement. Sa modestie nous a privés jusqu'à ce moment de la satisfaction de voir l'impression de son discours.

La grande messe finie, on a fait les mêmes *absoutes* que la veille, après lesquelles, le précieux dépôt a été transféré processionnellement dans la Chapelle à ce destinée, où une lampe sépulcrale brûle jour et nuit devant cette dépouille mortelle, en attendant que le mausolée que le Gouvernement français fait exécuter à Rome, et qui doit la renfermer, soit érigé dans la Cathédrale.

M.r le Cardinal-Archevêque de Lyon et M.rs les Evêques des diocèses limitrophes assisteront à cette époque à la cérémonie.

Malgré la longueur des offices, l'affluence des Fidèles, l'ordre et l'harmonie ont toujours régné, et les pauvres n'ont point été oubliés.

Des quêtes faites par des dames et demoiselles

respectables, ont produit une somme considérable, elle a été versée dans la caisse du bureau de bienfaisance.

Le zèle qu'a montré le citoyen Préfet, et la bonté avec laquelle il a accueilli les Députés, sont dignes des plus grands éloges. La crainte de rester au-dessous de lui, ne nous permet pas de décrire les procédés honnêtes dont nous avons ressenti les effets.

On doit aussi beaucoup d'éloges au zèle et à l'empressement qu'ont montré, dans cette importante circonstance, toutes les autres Autorités civiles et militaires.



A Valence, de l'Imprimerie de J.-J. VIRET.